

Province de Québec
Municipalité du village de Kingsbury

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 4 mars 2025 à 19h00, à la salle du Conseil, située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Suzanne Bédard, conseillère,
Marisol Charbonneau, conseillère,
Claire Morazain, conseillère,
Marc Saumier, conseiller,

Formant ainsi quorum, sous la présidence de Amélie Tremblay, mairesse.

Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière, ainsi que Geoffrey Shayne Packwood, directeur général adjoint, sont également présents.

Sont absents :

Tommy Vaillancourt, conseiller

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés à 19h03 par la mairesse Amélie Tremblay. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2025-03-01

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par Marisol Chabonneau, et appuyé par Claire Morazain :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant en ajoutant au point 15. Varia les items suivants :

15.1 Formation déontologie

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour

Administration

3. Première période de questions (10 minutes)
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025
5. Finances
 - 5.1 Budget mensuel
 - 5.2 Embauche directeur général et greffier-trésorier
 - 5.3 Entente de compensation financière pour la directrice générale et greffière-trésorière sortante, Chantal Coutu, pour la formation du nouveau directeur général et greffier-trésorier
 - 5.4 Autorisation auprès des différents ministères, organismes et partenaires
 - 5.5 Signataires des effets bancaires pour la Municipalité du Village de Kingsbury
 - 5.6 Nouveau plancher pour le bureau de l'urbaniste – présentation d'une soumission
 - 5.7 Vente pour non-paiement de taxes
 - 5.8 Séance du conseil

- 6. Suivis**
 - 6.1 Taxes en souffrance
 - 6.2 Réception du rapport des Boues 2024
 - 6.3 Remplacement de Michel Mailhot - Suivi
- 7. Correspondances**
 - 7.1 MRC du Val-Saint-François – Retard de la collecte
- 8. Sécurité publique**
 - 8.1 Mise à jour du plan de sécurité publique
- 9. Transport (voirie)**
 - 9.1 Déneigement – intérêt pour appel d’offres en partenariat avec la Municipalité du Canton de Melbourne
 - 9.2 Canton de Melbourne - Service de niveleuse 2025
- 10. Hygiène du milieu (aqueduc et égout)**
 - 10.1 Offre de service LNA – Alimentation en eau souterraine – Suivi
Piézométrique municipal 2024-2025
- 11. Aménagement, urbanisme et développement**
 - 11.1 Modification de la composition du Comité CCU
- 12. Loisirs et culture**
 - 12.1 Soutien à la Politique régionale des sentiers de l’Estrie
- 13. Rapport des comités**
 - 13.1 CPIK
 - 13.2 Comité terrain de jeux
 - 13.3 Comité salle communautaire
 - 13.4 Sécurité civile
- 14. MRC du VSF**
 - 14.1 Compte rendu
 - 14.2 Politique de Prévention et de Prise en Charge des Situations de Harcèlement, de Violence et d’Incivilité au Travail
 - 14.3 MRC du Val-Saint-François - Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle et des changements qu'elles peuvent vivre - Demande d'appui
 - 14.4 Docteur Bruno Lefebvre - Opposition à la fermeture du service de radiologie au Multiservice de Windsor
- 15. Varia**
 - 15.1 Formation déontologie
- 16. Deuxième période de questions (10 minutes)**
- 17. Levée de l’assemblée**

Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

3. Première période de questions (10 minutes)

Geoffrey Shayne Packwood, directeur général adjoint, profite de cette période pour se présenter aux conseillers présents.

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025

Les élu.e.s ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025.

Il est proposé par Suzanne Bédard, et appuyé par Marisol Charbonneau, d’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025.

Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

2025-03-02

2025-03-03

5. Finances

5.1 Budget mensuel

Conformément à la Loi, la directrice générale et greffière-trésorière fait rapport des dépenses autorisées totalisant la somme de 60 622,78\$ pour février 2025.
Le total des dépenses suivantes : 60 622,78\$
Le total des revenus suivants : 46 552,52\$

Il est proposé par Suzanne Bédard, et appuyé par Claire Morazain, d'accepter la liste des comptes à payer et de ratifier les paiements émis pour le mois de février 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Soldes des comptes bancaires au 28 février 2025

Desjardins	81 667,73\$
Argent mis de côté (compte Avantage)	174 292,80\$
Total des liquidités Desjardins au 28 février 2025	255 960,53\$

Argent mis de côté compte Avantage Desjardins

Auditeur 2021-2022-2023-TECQ 2019-2023, PRABAM	80 000,00
Sécurité civile	20 000,00
Salle communautaire	3 000,00
Vidange des boues	65 000,00
Total des mises de côté compte Avantage au 28 février 2025	168 000,00

2025-03-04

5.2 Embauche directeur général et greffier-trésorier

- ATTENDU QUE Chantal Coutu a informé les membres du conseil le 31 mars 2024 qu'elle quittait son poste de directrice générale et greffière-trésorière;
- ATTENDU QUE La Municipalité du Village de Kingsbury doit pourvoir le poste de direction générale et greffier-trésorier à la suite de la démission d'Alexandre Racine;
- ATTENDU QUE Le Comité de sélection a rencontré Geoffrey Shayne Packwood le 10 février 2025 concernant son intérêt à pourvoir le poste vacant;

Il est proposé par Suzanne Bédard, et appuyé par Claire Morazain :

- QUE Geoffrey Shayne Packwood soit embauché à titre de directeur général et greffier-trésorier adjoint pour la Municipalité du Village de Kingsbury et qu'il entre en fonction à compter du 17 février 2025;
- QUE Geoffrey Shayne Packwood soit embauché à titre de directeur général et greffier-trésorier pour la Municipalité du Village de Kingsbury et qu'il entre en fonction à compter du 31 mars 2025, date du départ officiel de Chantal Coutu;
- QUE la rémunération et les conditions de travail de Geoffrey Shayne Packwood soient établies selon le contrat;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-03-05

5.3 Entente de compensation financière pour la directrice générale et greffière-trésorière sortante, Chantal Coutu, pour la formation du nouveau directeur général et greffier-trésorier

- ATTENDU QUE Le départ de Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Village de Kingsbury le 31 mars 2025;
- ATTENDU QUE Madame Chantal Coutu souhaite les conditions de rémunération pour les semaines restantes à son contrat;
- ATTENDU QU’ Madame Chantal Coutu est chargée de dispenser la formation complète de son successeur désigné au poste de directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Marisol Charbonneau, et appuyé par Marc Saumier :

QUE La mairesse Amélie Tremblay soit autorisée à signer pour, et au nom de la municipalité, l’entente de compensation pour la directrice générale et greffière-trésorière sortante, Chantal Coutu, pour la formation du nouveau directeur général et greffier-trésorier tel que convenu entre les parties.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2025-03-06

5.4 Autorisation auprès des différents ministères, organismes et partenaires

- ATTENDU QUE Le départ de Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Village de Kingsbury le 31 mars 2025;
- ATTENDU QUE Monsieur Geoffrey Shayne Packwood a été embauché à titre de directeur général et greffier-trésorier adjoint, en fonction à compter du 17 février 2025;
- ATTENDU QU’ Il y a lieu de mettre à jour les coordonnées auprès des différents ministères, organismes et partenaires;

Il est proposé par Suzanne Bédard, et appuyé par Marc Saumier :

D’autoriser Geoffrey Shayne Packwood, directeur général et greffier-trésorier adjoint à être autorisée auprès des différents ministères, institutions financières, organismes et autres à détenir un code d’accès pour effectuer les transactions en remplacement de Chantal Coutu ainsi qu’être signataire et la personne contact aux comptes de ceux-ci. Entre autres, mais non limitativement pour Revenu Canada, Revenu Québec, Clicséquor, MAMH, TPS/TVQ, CNESST, SAAQ, Accès D Affaires ainsi que tout autre organisme gouvernemental non énuméré ci-dessus nécessaire au bon fonctionnement de la municipalité.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2025-03-07

5.5 Signataires des effets bancaires pour la Municipalité du Village de Kingsbury

- ATTENDU QUE Le départ de Madame Chantal Coutu, quittant le poste de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Village de Kingsbury en date du 31 mars 2025 et l’embauche de Monsieur Geoffrey Shayne Packwood à titre de directeur général et greffier-trésorier adjoint;

ATTENDU QUE L'arrivée en poste de Monsieur Geoffrey Shayne Packwood, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité du Village de Kingsbury;

Il est proposé par Marc Saumier, et appuyé par Marisol Charbonneau :

QUE le nom de Monsieur Geoffrey Shayne Packwood soit ajouté à la liste des signataires autorisés pour les effets bancaires;

QUE les noms de Madame Amélie Tremblay et de Suzanne Bédard soient conservés en tant que signataires autorisées pour les effets bancaires;

QUE le nom de Madame Chantal Coutu soit conservé en tant que signataires autorisées pour les effets bancaires, jusqu'en date du 31 mars 2025;

QU'une nouvelle carte Visa comportant une limite de 5 000 \$ soit émise au nom de Geoffrey Shayne Packwood.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-03-08

5.6 Nouveau plancher pour le bureau de l'urbaniste – présentation d'une soumission

ATTENDU QUE Guylaine Castonguay, Inspectrice et Urbaniste de la Municipalité, demande que le revêtement de sol en tapis de son bureau soit retiré et remplacé par une surface rigide;

ATTENDU QU' Une soumission a été demandée à FlorDéco pour l'achat du matériel pour l'installation d'un revêtement de sol laminé;

ATTENDU QUE La soumission de FlorDéco est d'un montant de 527,89\$ taxes incluses;

Il est proposé par Marisol Charbonneau, et appuyé par Claire Morazain :

D'allouer un budget de 550,00\$, taxes incluses, pour le matériel et l'installation d'un nouveau revêtement de sol dans le bureau de l'inspectrice municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-03-09

5.7 Vente pour non-paiement de taxes

ATTENDU QUE La Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

ATTENDU QUE La directrice générale doit présenter cet état à son conseil qui, par résolution, la mandate de demander à la MRC de faire vendre pour non-paiement de taxes, une, des, ou l'ensembles des propriétés ayant des arrérages envers la Corporation;

ATTENDU QUE Mme Valérie Lépine, domiciliée au 335, rue Principale, Kingsbury QC J0B 1X0 doit la somme de 5 451,49\$ à la Corporation municipale en date du 12 juin 2025;

ATTENDU QUE Ce montant comprend les taxes pour les années 2024 à 2025 inclusivement, plus les intérêts et les frais courus;

ATTENDU QUE MM. Daniel Benoit et Michel Lachance, domiciliés au 523, rue Principale, Kingsbury QC J0B 1X0 doivent la somme de 4 140,78\$ à la Corporation municipale en date du 12 juin 2025;

ATTENDU QUE Ce montant comprend les taxes pour les années 2023 à 2025 inclusivement, plus les intérêts et les frais courus;

Il est proposé par Suzanne Bédard et appuyé par Claire Morazain :

QUE la directrice générale et greffière-trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC du Val-Saint-François, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC du Val-Saint-François et au Centre de services scolaire des Sommets.

QUE la vente de la MRC du Val-Saint-François pour non-paiement de taxes se fera le 12 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.8 Séance du conseil

Les conseillers souhaitent poursuivre l'organisation d'une table de travail avant la séance ordinaire du Conseil Municipal prévue pour le 1^{er} avril 2025.

6. Suivis

6.1 Taxes en souffrance

La municipalité a récupéré un montant de 75,00 \$ pour les taxes 2023. Il y a 1 retardataire pour le moment. Pour le quatrième paiement de 2024, il y a 3 retardataires en ce moment.

2025-03-10

6.2 Réception du Rapport des Boues 2024

ATTENDU QUE La municipalité a reçu le rapport des mesures d'accumulation des boues pour l'année 2024. Selon le rapport, le taux d'occupation du Bassin 1 est de 11,4%, du Bassin 2 est de 1,9% et du Bassin 3 est de 21,5%;

ATTENDU QUE Selon les données reçues, une vidange du Bassin 3 devrait être effectuée;

ATTENDU QUE Selon le point 4 du rapport, certaines problématiques auraient été rencontrées lors de l'analyse et pourraient expliquer l'apparente hausse significative de 7% dans le Bassin 3;

ATTENDU QU' Une analyse annuelle doit d'être effectuée à l'automne 2025;

Il est proposé par Suzanne Bédard, et appuyé par Marc Saumier :

D’attendre la prochaine analyse annuelle prévue en septembre 2025 avant de prendre une décision sur la vidange du Bassin 3.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6.3 Remplacement de Michel Mailhot – Suivi

Des demandes ont été faites aux municipalités de la MRC du Val-Saint-François pour étudier la possibilité d’un partage d’employé pour la gestion des systèmes d’eau potable et d’égouts. La municipalité n’a reçu aucune réponse positive. La Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton utilise les services de la firme Aquatech. La municipalité entrera en contact avec Aquatech pour obtenir une offre de service.

7. Correspondances

7.1 MRC du Val-Saint-François – Collecte du recyclage du 5 mars

La municipalité a reçu un avis de la MRC du Val-Saint-François, qu’en raison d’un manque de personnel, un retard pourrait avoir lieu lors de la collecte du recyclage prévu le 5 mars 2025. Il est recommandé de laisser les bacs sur le bord de la rue une journée de plus.

8. Sécurité publique

8.1 Mise à jour du plan de sécurité publique

La mise à jour du plan de sécurité publique est en préparation. Il devrait être présenté au conseil pour son adoption lors de la séance ordinaire du 6 mai 2025.

9. TRANSPORT (voirie)

9.1 Déneigement – intérêt pour appel d’offres en partenariat avec la Municipalité du Canton de Melbourne 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028

2025-03-11

- ATTENDU QUE Le contrat pour le déneigement intervenu entre la Municipalité du Canton de Melbourne et la Municipalité du Village de Kingsbury vient à échéance à la fin de l’hiver 2024-2025;
- ATTENDU QUE La Municipalité du Canton de Melbourne doit aller en appel d’offres en 2025 pour mandater un entrepreneur pour le déneigement à compter du 1er janvier 2026;
- ATTENDU QUE La Municipalité du Canton de Melbourne désire faire réviser son appel d’offres par la FQM ce qui engendrera des coûts additionnels dans le processus d’appel d’offres;

Il est proposé par Suzanne Bédard, appuyé par Marc Saumier :

D’informer la Municipalité du Canton de Melbourne que la Municipalité du Village de Kingsbury désire aller de l’avant pour un partenariat concernant le déneigement et s’engage à défrayer une partie des frais de la FQM au prorata de la population.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2025-03-12

9.2 Canton de Melbourne - Service de niveleuse 2025

- ATTENDU QUE La Municipalité du Canton de Melbourne a remis à la Municipalité du Village de Kingsbury la résolution concernant le taux horaire de l’utilisation de la niveleuse pour l’année 2025. Le taux a été fixé à 200,00\$ de l’heure;

Il est proposé par Marisol Charbonneau, appuyé par Marc Saumier :

D'informer la Municipalité du Canton de Melbourne que la Municipalité du Village de Kingsbury accepte le nouveau taux de 200,00\$ de l'heure pour l'utilisation de la niveleuse pour l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

2025-03-13

10.1 Offre de service LNA – Alimentation en eau souterraine – Suivi Piézométrique municipal 2024-2025

ATTENDU QUE La firme LNA a remis à la municipalité une soumission d'offre de service pour la collecte et l'analyse des données des puits 1 et 2 pour la période 2024-2025;

ATTENDU QUE Cette soumission est évaluée à 2 618,60\$ taxes en sus. Cette entreprise réalise ce contrat auprès de la municipalité depuis 2022;

Il est proposé par Suzanne Bédard, appuyé par Marisol Charbonneau :

De retenir les services de la firme LNA pour le suivi piézométrique municipal pour la période 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2025-03-14

11.1 Modification de la composition du Comité CCU

ATTENDU QUE La municipalité a adopté un règlement sur la composition du Comité CCU comprenant trois conseillers;

ATTENDU QU' Un siège de conseiller est vacant sur le Comité CCU;

Il est proposé par Claire Morazain, appuyé par Marc Saumier :

De modifier la réglementation pour que le Comité CCU soit formé de deux conseillers et de trois citoyens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12. LOISIRS ET CULTURE

2025-03-15

12.1 Soutien à la Politique régionale des sentiers de l'Estrie

ATTENDU QUE Les Sentiers de l'Estrie (SE) et le Conseil Sport Loisir Estrie (CSLE) ont coordonné un projet de concertation régionale menant à l'élaboration d'une Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie (Politique régionale), laquelle est disponible sur le site du CSLE;

ATTENDU QUE Le CSLE et les SE interpellent maintenant les gestionnaires de sentiers, les MRC, les municipalités ainsi que tous les autres acteurs concernés à s'engager à appuyer cette Politique régionale lancée le 9 octobre 2024;

ATTENDU QUE L'objectif de cette Politique régionale consiste à assurer la présence, la durabilité et la pérennité des sentiers estriens ainsi que leur développement;

ATTENDU QUE La Politique régionale et le Plan directeur qui en découle contribueront à faciliter l'obtention de financement pour la réalisation de projets de pérennisation et de développement de sentiers dans la région;

Il est proposé par Marc Saumier, appuyé par Claire Morazain :

De reconnaître l'importance des sentiers de randonnée pédestre estriens comme infrastructures donnant accès à la nature, au paysage, et favorisant les saines habitudes de vie;

D'appuyer la Politique régionale de sentiers de randonnée pédestre en Estrie;

De collaborer à l'élaboration d'un plan directeur régional de randonnée pédestre qui permettra d'identifier les actions qui serviront à concrétiser la Politique et ses orientations;

De Collaborer à la mise en œuvre de ce plan directeur régional de randonnée pédestre, dans la mesure des priorités, des responsabilités, des réalités territoriales et des moyens de la Municipalité du Village de Kingsbury;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. Rapport des comités

13.1 CPIK

Aucun point à discuter

13.2 Comité terrain jeux

Aucun point à discuter

13.3 Comité salle communautaire

Aucun point à discuter

13.4 Sécurité civile

Aucun point à discuter

14. MRC du VSF

14.1 Compte rendu

La Municipalité du Village de Kingsbury a reçu la nouvelle du départ de la directrice générale de la MRC du Val-Saint-François. Geneviève Giasson quittera officiellement son poste le 30 mai prochain.

2025-03-16

14.2 Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail

ATTENDU QUE Toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE La Loi sur les normes du travail prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE La Municipalité du Village de Kingsbury doit adopter une telle politique à la suite de l'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail;

ATTENDU QUE La Municipalité s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE La Municipalité ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU QU' Il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

Il est proposé par Suzanne Bédard, appuyé par Marc Saumier :

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de Kingsbury adopte la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-03-17

14.3 MRC du Val-Saint-François - Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle et des changements qu'elles peuvent vivre - Demande d'appui

ATTENDU QUE La Municipalité du Village de Kingsbury a reçu une demande d'appui de la part de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE L'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités et des MRC du Québec. Puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

ATTENDU QUE Les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyens;

ATTENDU QUE Le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable. Compte tenu de la situation économique actuelle;

ATTENDU QUE Le financement promis aux MRC ayant changé de région administrative n'a pas été ajusté systématiquement, ce qui a eu un impact négatif sur leurs finances, et ce malgré les engagements du Gouvernement du Québec;

Il est proposé par Marisol Charbonneau, appuyé par Marc Saumier :

QUE la Municipalité du Village de Kingsbury appuie la résolution de la MRC du Val-Saint-François;

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

2025-03-18

14.4 Docteur Bruno Lefebvre - Opposition à la fermeture du service de radiologie au Multiservice de Windsor

ATTENDU QUE La pénurie de médecins de famille sur le territoire du Val-Saint- François;

ATTENDU QUE Le vieillissement de la population et les défis de mobilité que cela représente pour celle-ci;

ATTENDU QU' Il faut favoriser le maintien des médecins en place et les services disponibles sur le territoire du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE Le CIUSSS-Estrie CHUS devra procéder prochainement au renouvellement de son appareil de radiologie au Centre multiservices de santé et des services sociaux de Windsor et qu'il fut financé par la Fondation du CSSS du Val-Saint-François au moment de son acquisition;

ATTENDU QUE Le non-renouvellement de cet appareil entrainera des conséquences importantes sur la qualité des soins offerts aux patients du Val-Saint- François;

ATTENDU QU' En l'absence d'un tel équipement, les patients devraient se rendre soit à Sherbrooke ou à Val-des-Sources.

Il est proposé par Claire Morazain, appuyé par Marc Saumier :

QUE la Municipalité du Village de Kingsbury appuie la résolution de la Ville de Richmond;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

15. Varia
15.1 Formation en déontologie

Amélie Tremblay et Marisol Chabonneau confirment avoir complété la formation en déontologie obligatoire pour tous les élus municipaux.

La Mairesse, Amélie Tremblay, souligne à tous les membres du conseil que cette formation est obligatoire et qu'ils doivent remettre la confirmation de complétion de ladite formation à la direction générale.

16. Deuxième période de questions (10 minutes)

2025-03-19

17. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Marc Saumier que la présente séance soit levée à 20h45.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Amélie Tremblay
Mairesse

Chantal Coutu
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Amélie Tremblay, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro 2025-03-05 pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142(3) du Code municipal.

Amélie Tremblay
Mairesse